NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/307
26 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE/
CHINOIS/ESPAGNOL/
FRANÇAIS/RUSSE

Cinquantième et unième session
Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Note du Secrétaire général

1. Le quarantième rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique portant sur l'année 1994 (GC(40)/8) est soumis ci-joint à l'Assemblée générale. Le Directeur général de l'Agence traitera dans sa déclaration annuelle à l'Assemblée des principaux faits survenus depuis la publication du rapport, qui est transmis à l'Assemblée générale conformément aux dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article III de l'Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique (résolution 1145 (XII) de l'Assemblée générale, annexe).

2. Le Secrétariat ne disposant que d'un nombre limité d'exemplaires du rapport, il n'a pas été possible de le distribuer aussi largement qu'il est d'usage. Les délégations sont donc priées de bien vouloir se munir, pour l'examen du point pertinent, des exemplaires qui leur auront été remis.

---

* A/51/150.

96-21931 (F) 290896 290896